March 27, 2025

Les potentielles conséquences économiques d'une paix en Ukraine

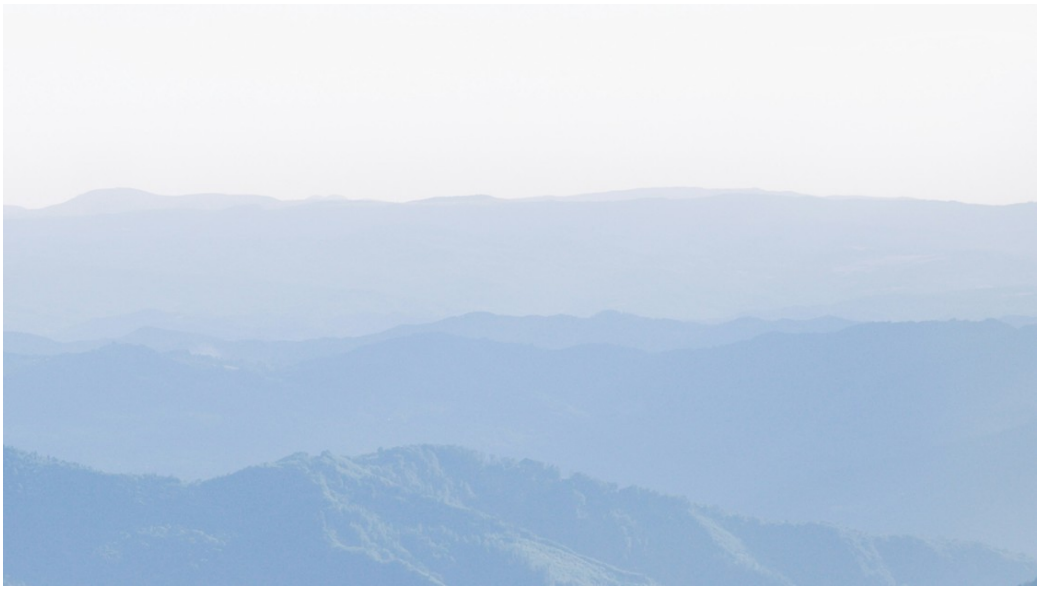

Alors que les négociations se poursuivent en vue de parvenir à un éventuel accord de paix en Ukraine, les espoirs grandissent quant à une reprise économique en Europe. Les marchés misent sur le rétablissement du commerce de l'énergie et la réorientation des dépenses militaires, même si l'incertitude plane encore sur l'issue de l'accord.

Durant sa campagne, le président américain Donald Trump a assuré qu'il mettrait un terme à la guerre en Ukraine en 24 heures. Bien que cette promesse n'ait pas été tenue dans le délai annoncé, son administration a entamé des discussions avec les présidents Zelensky et Poutine au sujet d'un éventuel accord de paix, en commençant par un cessez-le-feu de 30 jours. À mesure que ces pourparlers progressent, les capitaux ont recommencé à affluer sur les marchés boursiers européens dans la perspective d'une paix future qui, comme l'espèrent les investisseurs, pourrait donner lieu à une reprise sur le Vieux Continent.

Impacts économiques potentiels d'un accord de paix

La guerre en Ukraine a profondément affecté les marchés européens, incitant les investisseurs à la prudence à l'égard de la région. Cette tendance a toutefois commencé à s'inverser, les marchés espérant que la fin de la guerre sera synonyme de:

- Rétablissement du commerce de l'énergie : La reprise des importations d'énergie en provenance de Russie pourrait faire baisser l'inflation et les prix du gaz, dopant ainsi le moral des consommateurs et les marges des entreprises.
- Réorientation de l'aide financière : La réduction de l'aide financière à l'Ukraine pourrait libérer des fonds pour augmenter les dépenses militaires en Europe.
- Assouplissement des sanctions : La levée des sanctions à l'encontre de la Russie pourrait permettre de nouvelles opportunités commerciales.
- Stimulation de la croissance économique : Les entreprises européennes sont susceptibles de jouer un rôle essentiel dans la reconstruction de l'Ukraine, ce qui pourrait stimuler la croissance sur l'ensemble du continent.

L'issue d'un éventuel accord de paix entre l'Ukraine et la Russie demeure toutefois très incertaine, d'autant plus que les conditions d'un cessez-le-feu n'ont pas encore été convenues, et encore moins celles d'un accord de paix.

Une réallocation des investissements au profit de la défense

Les événements récents ont servi de signal d'alarme à l'Europe, celle-ci ayant pris conscience qu'elle devait impérativement assumer une plus grande responsabilité vis-à-vis de sa propre sécurité. Les décideurs politiques n'ont ainsi pas tardé à prendre des mesures afin de libérer des centaines de milliards d'euros à affecter aux dépenses militaires.

Cette augmentation des dépenses dans le secteur de la défense pourrait apporter un soutien considérable aux industries européennes, en particulier dans les domaines de l'aérospatiale et de la défense, avec une envolée de la demande dans ces secteurs. L'activité récente sur les marchés boursiers européens reflète ces attentes. La cybersécurité pourrait également gagner en importance à mesure que l'Europe renforce ses capacités de défense.

Si un accord de paix est conclu, l'Europe pourrait réorienter les fonds jusque-là consacrés à l'aide à l'Ukraine vers le renforcement de ses propres capacités de défense. Selon Statista, les institutions de l'UE ont dépensé 52,1 milliards USD au titre de l'aide (militaire, financière et humanitaire) apportée à l'Ukraine entre le 24 janvier 2022 et le 31 décembre 2024. L'Allemagne a dépensé 18 milliards USD à elle seule. Un cessez-le-feu, suivi d'un accord de paix, pourrait permettre de réallouer les budgets au renforcement de la défense de l'Europe, un domaine dont le degré de priorité ne cesse de croître.

Mais les capitaux consacrés par l'Europe à la guerre en Ukraine ne se tariront pas du jour au

lendemain. Selon les Nations unies, la reconstruction de l'Ukraine, à laquelle les nations européennes devront contribuer de manière significative, coûtera 524 milliards USD au cours de la prochaine décennie. Si cette situation offre des possibilités de croissance économique par le biais de contrats pour les entreprises européennes, en particulier dans le domaine de la construction et du génie civil, elle n'est pas dénuée de difficultés, en cela qu'elle risque de peser sur les finances publiques.

Le retour du gaz russe ?

L'optimisme du marché concernant un accord de paix est également alimenté par la reprise potentielle des importations de gaz russe. Depuis le début du conflit, les pays européens ont considérablement réduit leur dépendance à l'égard du gaz russe, l'UE s'étant fixé comme objectif non contraignant de mettre fin aux importations de gaz naturel en provenance de Russie d'ici 2027. Cependant, les perturbations causées par la guerre et les sanctions imposées ont entraîné une crise de l'énergie, laissant les entreprises européennes aux prises avec des coûts énergétiques en forte hausse par rapport à leurs homologues américaines et chinoises, ce qui a entamé leur compétitivité.

La perspective d'un rétablissement des flux de gaz russe est attrayante pour les industries qui ont pâti des coûts élevés de l'énergie, comme les producteurs d'acier et certains acteurs de l'industrie chimique. Toutefois, les pays européens ne sont pas tous aussi enclins à redevenir dépendants du gaz russe. Alors que quelques pays de l'UE pourraient reprendre les importations, d'autres pourraient hésiter à revenir aux niveaux de dépendance antérieurs à la guerre.

La fin du transport de gaz russe via l'Ukraine le Jour de l'An a marqué un tournant dans l'approvisionnement en gaz de l'Europe, signalant un déclin de l'influence de la Russie. Jusqu'alors, le gaz continuait d'être acheminé vers certains pays européens via les gazoducs ukrainiens, mais le refus de Kiev de renouveler l'accord de transit a entraîné un arrêt complet. Par conséquent, même si les pays européens exprimaient un intérêt en faveur de la reprise des importations, l'Ukraine pourrait être réticente à rouvrir ses pipelines, indépendamment d'un éventuel accord de paix.

Vers une levée des sanctions?

L'assouplissement potentiel des sanctions pourrait être utilisé comme monnaie d'échange pour parvenir à un accord de paix ou faire partie des conditions d'un tel accord. Cela dépend toutefois d'un grand nombre de facteurs.

Actuellement, les États-Unis semblent plus ouverts à cette possibilité que les pays du Vieux Continent. La Maison-Blanche a demandé aux départements d'État et du Trésor de préparer une liste de sanctions qui pourraient être négociées avec les responsables russes. Si les États-Unis passent à l'acte en assouplissant en effet les sanctions, il n'est pas encore sûr que l'Europe

lui emboîterait le pas.

L’Europe à la croisée des chemins

Si la paix en Ukraine et la reconstruction qui s'ensuivra pouvaient largement favoriser l'Europe, il est toutefois possible que l'optimisme des marchés soit prématuré en ce qui concerne les issues potentielles et le moment où les retombées économiques se feront sentir. La région reste confrontée à d’importants défis, notamment l'absence de moteurs de croissance structurels. Les programmes de dépenses militaires profiteront aux entreprises européennes à court terme, mais des investissements colossaux dans les infrastructures, la numérisation et d'autres domaines critiques restent nécessaires pour une croissance durable à long terme et une forte reprise européenne. À court terme, les rebondissements dans les pourparlers de paix pourraient continuer de se traduire par une volatilité sur les marchés boursiers.

Disclaimer

All financial data and/or economic information released by this Publication (the "Publication"); (the "Data" or the "Financial data and/or economic information"), are provided for information purposes only, without warranty of any kind, including without limitation the warranties of merchantability, fitness for a particular purpose or warranties and non-infringement of any patent, intellectual property or proprietary rights of any party, and are not intended for trading purposes. Banque Internationale à Luxembourg SA (the "Bank") does not guarantee expressly or impliedly, the sequence, accuracy, adequacy, legality, completeness, reliability, usefulness or timeless of any Data. All Financial data and/or economic information provided may be delayed or may contain errors or be incomplete. This disclaimer applies to both isolated and aggregate uses of the Data. All Data is provided on an "as is" basis. None of the Financial data and/or economic information contained on this Publication constitutes a solicitation, offer, opinion, or recommendation, a guarantee of results, nor a solicitation by the Bank of an offer to buy or sell any security, products and services mentioned into it or to make investments. Moreover, none of the Financial data and/or economic information contained on this Publication provides legal, tax accounting, financial or investment advice or services regarding the profitability or suitability of any security or investment. This Publication has not been prepared with the aim to take an investor's particular investment objectives, financial position or needs into account. It is up to the investor himself to consider whether the Data contained herein this Publication is appropriate to his needs, financial position and objectives or to seek professional independent advice before making an investment decision based upon the Data. No investment decision whatsoever may result from solely reading this document. In order to read and understand the Financial data and/or economic information included in this document, you will need to have knowledge and experience of financial markets. If this is not the case, please contact your relationship manager. This Publication is prepared by the Bank and is based on data available to the public and upon information from sources believed to be reliable and accurate, taken from stock exchanges and third parties. The Bank, including its parent,- subsidiary or affiliate entities, agents, directors, officers, employees, representatives or suppliers, shall not, directly or indirectly, be liable, in any way, for any: inaccuracies or errors in or omissions from the Financial data and/or economic information, including but not limited to financial data regardless of the cause of such or for any investment decision made, action taken, or action not taken of whatever nature in reliance upon any Data provided herein, nor for any loss or damage, direct or indirect, special or consequential, arising from any use of this Publication or of its content. This Publication is only valid at the moment of its editing, unless otherwise specified. All Financial data and/or economic information contained herein can also quickly become out-of- date. All Data is subject to change without notice and may not be incorporated in any new version of this Publication. The Bank has no obligation to update this Publication upon the availability of new data, the occurrence of new events and/or other evolutions. Before making an investment decision, the investor must read carefully the terms and conditions of the documentation relating to the specific products or services. Past performance is no guarantee of future performance. Products or services described in this Publication may not be available in all countries and may be subject to restrictions in some persons or in some countries. No part of this Publication may be reproduced, distributed, modified, linked to or used for any public or commercial purpose without the prior written consent of the Bank. In any case, all Financial data and/or economic information provided on this Publication are not intended for use by, or distribution to, any person or entity in any jurisdiction or country where such use or distribution would be contrary to law and/or regulation. If you have obtained this Publication from a source other than the Bank website, be aware that electronic documentation can be altered subsequent to original distribution.

As economic conditions are subject to change, the information and opinions presented in this outlook are current only as of the date indicated in the matrix or the publication date. This publication is based on data available to the public and upon information that is considered as reliable. Even if particular attention has been paid to its content, no guarantee, warranty or representation is given to the accuracy or completeness thereof. Banque Internationale à Luxembourg cannot be held liable or responsible with respect to the information expressed herein. This document has been prepared only for information purposes and does not constitute an offer or invitation to make investments. It is up to investors themselves to consider whether the information contained herein is appropriate to their needs and objectives or to seek advice before making an investment decision based upon this information. Banque Internationale à Luxembourg accepts no liability whatsoever for any investment decisions of whatever nature by the user of this publication, which are in any way based on this publication, nor for any loss or damage arising from any use of this publication or its content. This publication, prepared by Banque Internationale à Luxembourg (BIL), may not be copied or duplicated in any form whatsoever or redistributed without the prior written consent of BIL 69, route d'Esch ı L-2953 Luxembourg ı RCS Luxembourg B-6307 ı Tel. +352 4590 6699 ı www.bil.com.